



esf ÉCOLE
DU SKI
FRANÇAIS

Pour le plaisir

ESF MARKSTEIN

Route des crêtes 68610 MARKSTEIN

03 89 82 14 92 06 68 44 39 33 07 77 25 16 58 esfmarkstein@orange.fr

CONDITIONS GENERALES DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT ET D'ENCADREMENT DU SKI ET AUTRES DISCIPLINES DE GLISSE DES MONITEURS DE " ESF MARKSTEIN "

L'inscription à des prestations de l'ESF Markstein implique l'acceptation pure et simple des présentes conditions générales.

Article I : PRESTATIONS

Tous les moniteurs de l'ESF Markstein ont suivi une formation validée par l'Etat et leurs méthodes d'enseignement sont reconnues sur un plan national et international. Les prestations sont dispensées individuellement ou par groupe. Le bon déroulement des cours suppose une homogénéité du niveau des skieurs. Compte tenu de l'impossibilité matérielle pour les moniteurs de l'ESF Markstein de vérifier les aptitudes de chaque élève, préalablement à son inscription, ce dernier est responsable du choix du cours qu'il a sélectionné en fonction de la grille établie par l'ESF Markstein. En conséquence, l'ESF Markstein se réserve la possibilité de réorienter dans un groupe plus adapté un skieur dont le niveau ne correspondrait pas à sa déclaration et ce sous réserve des disponibilités des autres groupes. Le skieur ne pourra réclamer aucun remboursement ou aucune indemnité de ce fait dû à sa seule déclaration. L'apprentissage du ski se déroule dans un environnement spécifique. Sa pratique impose donc à l'élève de veiller personnellement à sa propre sécurité et à celle des tiers. La responsabilité du moniteur se limite à une obligation de moyens. Il appartient à l'élève de respecter les consignes du moniteur. L'ESF Markstein n'est pas responsable des accidents causés par les skieurs qui participent au cours. L'ESF Markstein se réserve la possibilité d'annuler les prestations vendues (dans les cas précis énumérés à l'article II point 3 des présentes) et dans ces conditions de rembourser le client sans que celui-ci ne puisse prétendre à aucune indemnité supplémentaire.

Article II : PAIEMENT ET REMBOURSEMENT

1. Tarifs

Les tarifs de l'ESF Markstein sont présentés sur son site et affichés au bureau. Les prix indiqués comprennent la prestation d'enseignement dispensée par un moniteur de l'ESF Markstein, à l'exclusion de toute autre prestation (assurance, remontées mécaniques, hébergement, location de matériel, etc). En conséquence, l'élève devra préalablement, à l'heure prévue au cours, se munir d'un titre de transport pour l'accès aux remontées mécaniques (y compris pour les enfants de moins de 5 ans qui ont la gratuité) et, selon son

choix, d'une assurance qui devra le couvrir contre les risques inhérents à une pratique sportive en milieu montagnard (responsabilité civile, secours,....)

2. Modalités d'inscription et de paiement aux cours :

Pour les cours collectifs vous devez procéder à l'inscription via notre vente en ligne sur esfmarkstein.fr . Le paiement, uniquement par CB, est intégral à ce moment-là. Ce paiement manifeste la conclusion du contrat. Il est confirmé par SMS ou mail dès que les conditions d'enneigement le permettent.

Les moyens de paiement au guichet pour tous les cours: chèque, espèces, carte bancaire, chèques-vacances ANCV et coupons-sport ANCV.

Pour toute réservation de leçon(s) particulière(s), une empreinte de carte bancaire (y compris le cryptogramme) sera exigée. Elle sert de sécurité et l'encaissement en vente à distance ne se fera que si l'annulation dudit cours n'intervient pas dans les 24 heures précédant la leçon.

3. Modalités de remboursement

Les prestations sont réservées pour des dates fermes. **En conséquence, aucune annulation ne pourra être acceptée si elle parvient à l'ESF Markstein moins 24 heures avant le début des prestations.** Seul un certificat médical permettra un remboursement des cours non-annulés.

Tout cours non annulé 24h à l'avance sera considéré comme pris et sera encaissé.

En cas d'absence du client au départ du cours, celui-ci ne sera pas remboursé, ni échangé contre un autre cours.

L'ESF Markstein se réserve la possibilité d'annuler ou d'interrompre les cours notamment en cas de conditions météorologiques défavorables, ou si le comportement d'un skieur est de nature à troubler son déroulement. Cette annulation ne donne lieu à aucune indemnité.

En cas de fermeture des remontées mécaniques pour faute de neige lors des cours collectifs 5 week-end ou 5 mercredis consécutifs, ou 5 jours consécutifs ou 3 jours consécutifs, le remboursement se fera au prorata des jours non enseignés, diminué d'une retenue de 10%.

4. Droit de rétractation du client

Le délai de rétractation, dont dispose le client est de sept jours francs ; il commence à courir le lendemain de l'acceptation de l'offre et ne peut s'exercer 24 heures avant la prestation. S'il exerce son droit de rétractation, le client doit être remboursé dans les trente jours.

Le droit de rétractation est exclu lorsque l'exécution de la prestation de service a commencé.

Article III : CONFLITS

Tout litige en application des présentes conditions générales de vente est soumis aux juridictions françaises et au droit français.

La version française de ce document est la seule faisant foi.